

220C4175
FR0013247137-OP008-A01

8 octobre 2020

Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

<p>MEDIAWAN</p> <p>(Euronext Paris)</p>
--

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 7 octobre 2020, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société BidCo Breteuil¹ visant les actions et les bons de souscription d'actions rachetables (BSAR) de la société MEDIAWAN aux prix unitaires de 12 € par action et de 0,65 € par BSAR, elle a reçu en dépôt 18 948 814 actions MEDIAWAN et 17 561 514 BSAR de la société MEDIAWAN.

Au total, l'initiateur détient de concert² avec la société à responsabilité limitée Groupe Troisième Œil³, la société par actions simplifiée NJJ Presse⁴, la société par actions simplifiée Les Nouvelles Editions Indépendantes⁵, la société anonyme MACSF Epargne Retraite, et la société en commandite par actions de droit luxembourgeois SHOW TopCo S.C.A.⁶, 27 729 629 actions MEDIAWAN représentant autant de droits de vote, soit 86,24% du capital et des droits de vote de cette société⁷, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Groupe Troisième Œil ³	2 093 605	6,51
NJJ Presse ⁴	2 093 605	6,51
Les Nouvelles Editions Indépendantes ⁵	2 093 605	6,51
MACSF Epargne Retraite	2 500 000	7,78
SHOW TopCo S.C.A. ⁶	0	-
BidCo Breteuil ¹	18 948 814	58,93
Total concert	27 729 629	86,24

L'initiateur a par ailleurs précisé détenir de concert avec les personnes susvisées 18 155 829 BSAR, soit 82,29% des 22 064 423 BSAR émis, répartis comme suit :

¹ Contrôlée à 100% par la société à responsabilité limitée Groupe Troisième Œil, elle-même contrôlée par M. Pierre-Antoine Capton.

² Cf. notamment D&I 220C 2184 du 26 juin 2020 et communiqué diffusé par la société le 22 juin 2020.

³ Contrôlée par M. Pierre-Antoine Capton.

⁴ Contrôlée par M. Xavier Niel.

⁵ Contrôlée par M. Matthieu Pigasse.

⁶ Contrôlée par KKR & Co Inc.

⁷ Sur la base d'un capital composé de 32 152 961 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

	BSAR	% BSAR
Groupe Troisième Œil ³	198 105	0,90
NJJ Presse ⁴	198 105	0,90
Les Nouvelles Editions Indépendantes ⁵	198 105	0,90
MACSF Epargne Retraite	0	-
SHOW TopCo S.C.A ⁶	0	-
BidCo Breteuil ¹	17 561 514	79,59
Total concert	18 155 829	82,29

La condition minimale requise en application de l'article 231-9, I du règlement général - à savoir la détention par l'initiateur et le concert auquel il appartient, à l'issue de l'offre, d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de MEDIAWAN supérieure à 50% - est satisfaite.

En outre, la condition minimale requise en application de l'article 231-9, II du règlement général - à savoir la présentation d'un nombre minimum d'actions tel que, à la date de clôture de l'offre, l'initiateur et les membres du concert auquel il appartient, détienne un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de MEDIAWAN supérieure à 55% sur une base diluée et pleinement diluée - est satisfaite.

L'offre a donc une suite positive.

2. Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément à l'article 232-4 du règlement général.